



Les médecins canadiens ont toujours eu la conviction profonde qu'aucun Canadien ne devrait se priver de soins médicaux sous prétexte qu'il n'a pas les moyens d'en défrayer les coûts. Ces mêmes médecins croient également que les citoyens du Canada devraient toujours avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin dans un délai raisonnable. Toutefois, encore trop fréquemment, le système de soins de santé mine l'engagement des médecins et autres professionnels de la santé. Aux yeux de l'AMC, cela est inacceptable.

À notre avis, il est absolument inacceptable que plus de cinq millions de Canadiens n'aient toujours pas accès aux services d'un médecin de famille. Inacceptable aussi le fait que, dans nos hôpitaux, on en soit réduit à considérer comme « normal » de laisser croupir les patients dans les couloirs parce qu'il y a une pénurie de lits.

Il est également tout aussi inacceptable que les séjours des patients aux soins intensifs se prolongent pendant des semaines, voire des mois, à cause d'une pénurie de services de soins de longue durée dans leur communauté.

Enfin, il est inacceptable que des patients reçoivent leur congé de l'hôpital sans pouvoir faire l'objet d'un service de suivi médical, et sans que des dispositions aient été prises pour qu'ils aient accès, dans leur quartier, au soutien et aux soins qu'ils sont en droit de recevoir.

Instaurer un meilleur système de soins de santé pour le Canada signifie, d'abord et avant tout, de faire en sorte que ce système réponde réellement aux besoins des patients. Ce principe est le fondement même d'un système de soins médicaux efficaces. L'Association médicale canadienne considère que l'établissement de normes nationales assurant les meilleurs soins et les meilleures chances possibles de rétablissement aux patients est primordial. Toutefois, il faut prendre en considération le fait que les dépenses associées aux soins de santé ont connu une très forte augmentation. C'est pourquoi ce sont souvent les fonds ou, plus précisément, le manque de fonds, qui dictent les règles de conduite en matière de soins dispensés aux patients.

Les coûts associés aux soins de santé grugent maintenant près de la moitié du budget des provinces canadiennes et des territoires, une réalité elle aussi absolument inacceptable et intolérable. Et c'est la raison pour laquelle, selon les médecins canadiens, le problème n'est pas de savoir comment faire plus avec moins, mais



plutôt comment faire mieux.

C'est pour cette raison qu'Inforoute Santé du Canada, un organisme créé par le gouvernement fédéral pour mettre de l'avant le dossier médical informatisé (DMI), a établi l'année 2016 comme date butoir pour l'instauration d'un DMI pour tous les Canadiens. Grâce au dossier médical informatisé, il sera plus facile pour les patients de faire circuler leurs renseignements médicaux importants à travers tout le réseau du système de la santé.

Le DMI favorisera l'amélioration des soins en réduisant la duplication des services et en permettant l'accès aux renseignements nécessaires en temps opportun.

Cependant, les premiers pas sur la route du dossier médical informatisé doivent se faire dans le bureau de votre médecin. Et c'est la raison pour laquelle l'AMC veut faire en sorte que tous les médecins du Canada aient accès aux dossiers médicaux informatisés des patients, non pas dans sept ans, ni même dans cinq ans, mais bien à la fin de 2011.

À l'AMC, nous croyons que le temps est venu d'agir. Nous demandons aux patients, au grand public et aux responsables politiques de s'engager dans ce nouveau projet de société qui dotera notre système de soins de santé d'un cadre dans lequel le patient aura toujours la priorité. Cela signifie qu'il faudra travailler à partir des principes de base à l'origine des soins de santé, afin de répondre efficacement aux besoins d'aujourd'hui. Ce qu'il faudra écarter, cependant, c'est l'approche « du sommet vers la base » qui ne tient pas compte des besoins et des désirs véritables des Canadiens, bien au contraire.

Les médecins canadiens ont toujours approuvé et, mieux encore, réclamé des services conçus dans le meilleur intérêt de leurs patients. Mais tandis que nous nous consacrons à l'amélioration de notre système de santé, nous avons besoin de connaître votre vision à ce sujet. Voilà pourquoi nous vous invitons à visiter notre site Internet au [amc.ca](http://amc.ca) pour en savoir davantage sur le Projet de transformation du système de santé de l'Association médicale canadienne. Je vous encourage également à nous faire part de vos réflexions sur la façon grâce à laquelle nous pourrions améliorer notre projet.

Ce système de soins de santé nous appartient. C'est donc à nous tous qu'il revient de travailler, ensemble, à l'améliorer.

*Dr<sup>e</sup> Anne Doig  
Présidente, Association médicale canadienne*